



Fiche de données sur la sécurité

Cajeput Essential Oil

1. Identification de la substance/mélange et de la société

Identifier le produit

Nom du produit: Cajeput Essential Oil

Nom de l'INCI: Melaleuca leucadendron

Nom botanique: Melaleuca leucadendron cajeputi, Melaleuca Cajeputi

Cas : 8008-98-8/85480-37-1

Pays d'origine: Indonésie.

Utilisation pertinente des produits identifiés

Utilisation prévue : Composé utilisé dans la substance/mélange/produit du client.

Détails du fournisseur de la fiche de données sur la sécurité

Candora Soap Inc.
85 Midpark Rd. Unité 6
London, On. N6N-1B2
519-685-3111
www.candorasoap.ca

Numéro de téléphone d'urgence

(800) 255-3924 États-Unis, Canada, Porto Rico et îles Vierges américaines

(613)-996-6666 CANUTEC 24 HEURE EMERGENCY Canada

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le SGH

Liquides inflammables :	Catégorie 3
Toxicité aigue - Oral	Catégorie 5
Sensibilisation de la peau:	Catégorie 1
Risque d'aspiration:	Catégorie 1



Fiche de données sur la sécurité

Cajeput Essential Oil

Corrosion/irritation de la peau Catégorie 2

Dommages oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2A

Dangereux pour l'environnement aquatique Catégorie 2

- Aigu

Dangereux pour l'environnement aquatique Catégorie 2

- Chronique

2.2 Éléments d'étiquette

Étiquetage (REGULATION (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mot de signal : Danger

Déclarations de dangers

H226	Liquide et vapeur inflammables.
H303	Peut être nocif s'il est avalé.
H304	Peut être fatal s'il est avalé et pénètre dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation de la peau.
H317	Peut provoquer une réaction allergique.
H319	Provoque une irritation oculaire grave.
H401	Toxique pour la vie aquatique.
H411	Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.

Déclarations de précaution

Prévention:

P210	Éloignez-vous de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Pas de tabac.
P233	Gardez le contenant bien fermé.
P240	Conteneur au sol/bond et équipement de réception.



Fiche de données sur la sécurité

Cajeput Essential Oil

P241	Utiliser l'électricité à l'épreuve des explosions, la ventilation, l'éclairage, la communication, l'équipement.
P242	N'utilisez que des outils non étincelants.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les rejets statiques.
P261	Évitez de respirer de la poussière/fumées/gaz/brouillard/vapeurs/spray.
P264	Lavez-vous soigneusement les mains après la manipulation.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail.
P273	Évitez les rejets dans l'environnement.
P280	Portez des gants de protection/ des vêtements de protection/protection oculaire/protection du visage.
P403+P235	Conserver dans un endroit bien aéré. Restez au frais.
P405	Magasin enfermé.
P501	Disposer du contenu et des conteneurs conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale des déchets dangereux.

Réponse:

P301+P310	SI AVALÉ : Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin/médecin si vous vous sentez mal.
P302+P352	SI SUR PEAU: Laver avec beaucoup d'eau.
P303+P361+P353	SI ON PEAU (ou cheveux) : Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/douche.
P312	Appelez un CENTRE POISON ou un médecin/médecin si vous vous sentez mal.
P321	Traitement spécifique (voir la section 4).
P331	Ne pas induire des vomissements.
P332+P313	En cas d'irritation : Obtenez des conseils médicaux/attention.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenez des conseils médicaux ou de l'attention.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste : Obtenez des conseils médicaux/attention.
P338	Supprimer le contact s'il est présent et facile à faire. Continuer le rinçant.
P362	Enlevez les vêtements contaminés.
P363	Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
P370+P378	En cas d'incendie : Utilisez du dioxyde de carbone, un produit chimique sec ou de la mousse pour éteindre.
P391	Recueillir les déversements.



Fiche de données sur la sécurité

Cajeput Essential Oil

2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible.

3. Composition/Information sur les ingrédients

Ingrédient	CAS (CAS) #	Ce #	Gamme de concentration
Huile de feuille Melaleuca	8008-98-85480-	287-316-4	100 %
Leucadendron Cajeputi	37-1		

4. Mesures de premiers soins

Description des mesures de premiers soins

Inhalation:	S'il est inhalé, retirer à l'air frais. Obtenez des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Exposition aux yeux :	Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau fraîche pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer le rinçant. Obtenez des soins médicaux en cas d'irritation.
Exposition cutanée :	Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Ingestion:	Consultez un médecin ou contactez le centre antipoison local.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Écâteint les médias

Approprié:	Dioxyde de carbone (CO ₂), Poudre sèche, Mousse
Inadapté:	Pulvérisation d'eau, jet d'eau.

Équipement spécial et précautions pour les pompiers

Pendant la lutte contre l'incendie :	Portez un équipement de protection approprié. Faites preuve de prudence lorsque vous combattez un incendie chimique. Utilisez du jet d'eau ou du brouillard pour refroidir les contenants exposés.
---	--



Fiche de données sur la sécurité

Cajeput Essential Oil

Risques spéciaux découlant de la substance ou du mélange

Risque spécial: Les produits de décomposition dangereux peuvent être formés à une chaleur extrême ou s'ils sont brûlés.

Gaz résultants : Des oxydes de carbone.

6. Mesures de rejet accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Équipez l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate. L'équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

Précautions environnementales

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Aviser les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Nettoyez rapidement les déversements à l'aide d'un matériau absorbant pour le recueillir. Utilisez des contenants d'élimination appropriés.

7. Manipulation et stockage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Évitez de respirer de la poussière/fumée/gaz/vapeurs/spray. Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Utilisez de l'équipement de protection individuelle au besoin. Ne manipulez pas tant que toutes les précautions de sécurité n'auront pas été lues et comprises. Poignée conformément aux bonnes procédures d'hygiène et de sécurité industrielles.

Conditions de stockage sécuritaire, y compris les incompatibilités

Fournir des gaz d'échappement locaux ou une ventilation générale de la salle pour minimiser la poussière et/ou la vapeur concentrations. Gardez le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.



Fiche de données sur la sécurité

Cajeput Essential Oil

8. Contrôles d'exposition/protection personnelle

Contrôles d'exposition

Protection oculaire:	Utilisez des lunettes hermétiquement scellées.
Protection respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, portez un équipement respiratoire approprié.
Protection de la peau:	Si un contact cutané ou une contamination des vêtements est probable, des vêtements de protection doivent être portés. Utilisez des gants de protection.
Ingestion:	Pas pour l'ingestion.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence:	Jaune pâle avec une teinte verte, liquide clair.
Odeur:	Menthe fraîche, odeur camphantise.
Flashpoint:	54°C
Densité relative :	0.868 à 0.921
Indice de réfraction :	1.464 à 1.482 20°C
Solubilité:	Soluble dans l'alcool et les huiles. Insoluble dans l'eau.
Rotation optique :	-4° à 0°

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique :	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Conditions à éviter :	Évitez les étincelles, les flammes et d'autres sources de chaleur.
Matériaux incompatibles :	Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux :	Des oxydes de carbone.

11. Informations toxicologiques

11.1 Effets toxicologiques



Fiche de données sur la sécurité

Cajeput Essential Oil

Estimations de la toxicité aiguë (EA) basées sur les données de toxicité des ingrédients individuelles utilisant la « Formule d'Additivité ».

Toxicité aiguë:	Non disponible.
Cancérogénicité:	Aucun des composants de ce matériau n'est répertorié comme cancérogène.
Toxicité chronique:	Peut causer des réactions allergiques sur la peau.
Toxicité reproductrice :	Aucun effet indésirable sur la reproduction n'est connu.
Inhalation:	L'inhalation de fortes concentrations de vapeur peut entraîner une irritation des yeux, du nez et de la gorge, des maux de tête, des nausées et des étourdissements.
Contact peau:	Peut provoquer une réaction cutanée allergique.
Contact visuel:	Provoque une irritation oculaire grave.
Ingestion:	Faible taux de toxicité causant une irritation de l'estomac et des intestins qui entraîne des nausées et des vomissements.
Exposition répétée :	Un contact répété ou prolongé peut causer des rougeurs, une irritation et une écaillage de la peau (dermatite).

12. Informations écologiques

Écotoxicité:	Évitez la pollution des eaux de surface ou souterraines.
Potentiel bio-accumulatif :	Non disponible.

13. Conditions d'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne laissez pas le produit atteindre les systèmes d'égout. Disposer conformément à toutes les réglementations locales et nationales. Envoyer à une société de gestion des déchets agréée. Le produit ne doit pas être autorisé à pénétrer dans les drains, les cours d'eau ou le sol. Ne contaminer pas les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec des contenants chimiques ou usagés.



Fiche de données sur la sécurité

Cajeput Essential Oil

14. Informations sur les transports

Règlement des États-Unis :

Régulateur	Nombre	Groupe d'emballage	Catégorie de danger
U.S. DOT (Terre) Produits chimiques NOI	1169	III	3
IATA (Cargo aérien) Substance dangereuse pour l'environnement, liquide n.o.s.	1169	III	3
IMDG (Mer) Substance dangereuse pour l'environnement, liquide n.o.s.	1169.	III	3
Action d'urgence en cas d'accident : Avisez immédiatement la police et les pompiers.			

15. Renseignements réglementaires

Mise en garde de la Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient une substance figurant sur la liste de la Proposition 65 de la Californie.
Contient 'Myrcene'

GHS Hazard/Déclarations de précaution

Se référer à l'article 2.



Fiche de données sur la sécurité

Cajeput Essential Oil

16. Autres informations

Date de révision : 20 Janvier 2020

Remarques:

Veuillez consulter toutes les informations techniques pertinentes spécifiques au produit, avant utilisation. Les informations contenues dans ce document proviennent de sources actuelles et fiables. Candora Soap Inc. fournit l'information contenue dans les présents, mais ne fait aucune déclaration quant à son exhaustivité ou à son exactitude. Les personnes qui reçoivent ces renseignements doivent exercer leur jugement indépendant pour déterminer sa pertinence à un but particulier. L'utilisateur du produit est seul responsable du respect de toutes les lois et règlements applicables à l'utilisation des produits, y compris les droits de propriété intellectuelle de tiers. Étant-elle que l'utilisation ordinaire ou autre de ce produit échappe au contrôle de Candora Soap Inc., aucune représentation ou garantie, exprimée ou implicite, n'est faite quant à l'effet de cette utilisation (y compris les dommages ou blessures) ou les résultats obtenus. La responsabilité de Candora Soap Inc. est limitée à la valeur des marchandises et n'inclut aucune perte conséquente. Candora Soap Inc. n'est pas responsable d'erreurs ou de retards dans le contenu, ni de toute mesure prise en s'appuyant sur elle. Candora Soap Inc. n'est pas responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de la dépendance à l'égard de ces renseignements. En cas de litige, le client convient par la présente que la compétence est limitée à la province de l'Ontario.